



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER  
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

## **Comment la Fondation des Amis de l'Atelier répond aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap vieillissantes**

Le 25 septembre 2023 – Pour s'adapter aux besoins spécifiques de la personne en situation de handicap vieillissante, la Fondation des Amis de l'Atelier, dont 43% des personnes accompagnées ont plus de 40 ans, met en place depuis de nombreuses années une politique dédiée. Objectifs : améliorer la qualité de vie et éviter les ruptures de parcours.

### **Un manque de réponses adaptées**

La cour des comptes a remis un rapport le 13 septembre dernier sur la prise en compte du vieillissement des personnes en situation de handicap.

En effet, le nombre de personnes en situation de handicap âgées de plus de 50 ans est en forte augmentation. En 2018, elles étaient 40% contre 32% en 2010.

Le rapport met en évidence les difficultés liées aux ruptures de parcours, que les personnes soient accueillies en institut spécialisé ou maintenues à domicile. Dans le 1<sup>er</sup> cas, il est souvent difficile de trouver des places dans des institutions adaptées aux besoins des personnes en situation de handicap vieillissantes, seuls 33% des personnes de plus de 45 ans qui bénéficient d'une orientation vers un ESMS voient leur demande satisfaite. Dans le 2<sup>ème</sup> cas, souvent les parents (âgés) ne sont plus en mesure de prendre en charge leur enfant comme il le faudrait et les offres de services d'accompagnement sont insuffisantes.

Consciente de ces besoins et des enjeux, **la Fondation des Amis de l'Atelier déploie depuis plusieurs années une politique dédiée spécifiquement à l'accueil des personnes en situation de handicap de plus de 50 ans.** En effet, l'avancée en âge des résidents en établissement suppose une évolution de la prise en charge pour assurer un suivi adapté des soins et des projets de vie.

### **Un accompagnement repensé**

A la Fondation des Amis de l'Atelier, 43.2% des bénéficiaires ont plus de 40 ans, sachant que le vieillissement intervient de manière plus précoce chez les personnes en situation de handicap.

Avec l'avancée en âge, les personnes en situation de handicap peuvent voir une diminution de leur autonomie quotidienne, une multiplication des problèmes de santé, un repli sur soi...

C'est pourquoi, afin de pouvoir construire une offre adaptée, l'accompagnement doit être pensé à la fois sur le plan médical, psychologique et social.

Et les établissements doivent également faire évoluer leur projet pour assurer un meilleur suivi du besoin en soins et des projets de vie, mais aussi développer des actions de prévention et de compensation du vieillissement.



### **3 établissements dédiés à l'accompagnement des personnes en situation de handicap vieillissantes**

Parmi les établissements de la Fondation des Amis de l'Atelier, trois entièrement consacrés à l'accompagnement de personnes en situation de handicap mental et/ou psychique, vieillissantes à partir de 40 ans, ont entrepris des projets pour mieux les accueillir.

Le Foyer **La Résidence des Amis** situé à Châtenay-Malabry a entrepris des travaux de modernisation et d'extension afin d'adapter ses locaux aux besoins des personnes accueillies, pour maintenir une autonomie maximale le plus longtemps possible. Elles pourront ainsi bénéficier de salles pour les activités sportives, pour la stimulation cognitive ou la relaxation

Le **Foyer/Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) Résidence Idalion** situé à Combs-La-Ville est un établissement dont la moyenne d'âge des résidents est autour de 60 ans et qui déploie un projet spécifiquement adapté au vieillissement de son public. Il propose un **parcours à travers les sens et la motricité** dans l'ensemble de la résidence : création d'une salle multisensorielle, création d'un jardin thérapeutique, réhabilitation de la balnéothérapie, création d'une « tisanderie », développement des activités aquatiques ou encore aménagement de la salle de motricité.



Enfin, le **Foyer/FAM Le Temps des Amis** à Châtillon est un établissement avec une moyenne d'âge entre 65 et 70 ans. Il a souhaité développer un **Pôle de compétences externalisé** pour personnes en situation de handicap vieillissantes. Celui-ci a pour vocation de répondre aux besoins des résidents en proposant une modularité de l'offre de services, afin d'accompagner les différentes étapes et évolution du vieillissement.

D'autres établissements de la Fondation s'adaptent également à l'avancée en âge de leurs résidents. Par exemple, le Foyer de Vie L'Alliance situé à Verrières-le-Buisson, a entrepris des travaux d'extension et de modernisation de ses locaux afin de faire cohabiter deux générations avec des besoins différents. Il dispose désormais d'une cuisine thérapeutique qui permet de mettre en place des activités pour développer la motricité fine et mnésique, la revalorisation de soi...

## **Prévenir le vieillissement grâce au sport**

Les bienfaits de l'activité physique ne sont plus à prouver, que ce soit au niveau de la santé physique mais aussi mentale.

L'objectif de la Fondation, au travers de son projet « Sport Santé » est d'accompagner les usagers vers la meilleure santé globale possible à tout âge.

Docteur Nathalie Catajar, directrice médicale de la Fondation (élue et bénévole au sein de la Fédération Française du Sport Adapté depuis plusieurs années et médecin fédéral national depuis un an) témoigne : « *Plusieurs études scientifiques démontrent que l'Activité Physique et Sportive (APS) prévient les pathologies chroniques, ralentit le vieillissement cellulaire et contribue au traitement de maladies somatiques (diabète, obésité...) mais également des maladies neurodégénératives et psychiatriques. Malheureusement, moins de 50% des personnes handicapées sont suffisamment actives, notamment parce que l'APS ne devient un outil au service du capital santé que si elle est adaptée aux capacités individuelles de la personne et si la pratique est régulière. Le dispositif « Sport Santé » déployé au sein de la Fondation répond à ces enjeux !* »

L'activité physique doit donc s'inscrire comme un indispensable de l'accompagnement au quotidien, y compris pour les personnes en situation de handicap vieillissantes.

Ainsi dans les établissements de la Fondation des Amis de l'Atelier accueillant ces personnes, de nombreuses activités sont proposées : marche journalière, vélo d'appartement, parcours moteur, sport adapté, exercices de gym douce...

### **A propos de la Fondation des Amis de l'Atelier :**

Depuis plus de 60 ans, la Fondation des Amis de l'Atelier, reconnue d'utilité publique, accueille et accompagne plus de 4 000 personnes (adultes et enfants) en situation de handicap mental, psychique ou porteurs de troubles du spectre autistique, au sein de ses 100 établissements, services et dispositifs (en Ile-de-France et en Haute-Vienne). Elle s'engage à proposer des réponses personnalisées tout au long des parcours de vie et favorise l'épanouissement et l'autonomie des personnes dans le respect de leurs liens familiaux, de leur identité et de leurs projets.

[www.fondation-amisdelatelier.org/](http://www.fondation-amisdelatelier.org/)

### **Contact presse :**

Alix Decroix

Tél. : 06.63.98.36.18

alixdecroix@gmail.com